



Projets d'étude autonome



Axes d'actions : Développement du potentiel.



Niveaux d'intervention : 1, 2 et 3, selon le niveau d'approfondissement et d'intensité du projet.



Objectifs

- Améliorer l'engagement scolaire de l'élève.
- Permettre à l'élève d'approfondir un sujet d'intérêt personnel.
- Développer les méthodes de travail dont l'élève a besoin pour atteindre ses objectifs personnels.



Description

La réalisation de projets personnels d'enrichissement semble soutenir l'engagement scolaire des élèves doués (Baudry et al., soumis; Little, 2018; Reis et Renzulli, 2018) ainsi que celui des élèves doublement exceptionnels (Baska et VanTassel-Baska, 2018; Baum et al., 2017).

On distingue principalement deux types de projets personnels d'enrichissement : l'étude autonome et la recherche autonome (pour plus de détails sur les projets de recherche autonome, voir le plan à ce sujet). Les projets d'étude autonome consistent en l'apprentissage autogéré de contenus qui ne font pas partie intégrante des programmes réguliers et qui constituent un enrichissement en profondeur (exploration étendue d'un champ d'intérêts liés à une discipline) ou en diversité (exploration de thèmes qui ne sont pas du tout abordés dans les programmes réguliers). Voici quelques exemples de projets d'étude autonome : l'étude d'une langue étrangère à l'aide d'un tutoriel ou d'un cours en ligne, l'apprentissage de techniques de calcul mental, l'apprentissage du dressage canin, la réalisation d'un contrat de lecture ou la participation à un concours de dictée.



Matériel utile

- *Mon empreinte d'apprentissage* (voir l'outil O-ÉL-2, version [imprimable](#) ou [interactive](#)).
- *Mon contrat d'engagement pour les activités autonomes* (voir l'outil O-ÉL-6, version [imprimable](#)).
- *Mon plan d'étude autonome* (voir l'outil O-ÉL-7, version [imprimable](#) ou [interactive](#)).
- *Mon journal de bord d'étude autonome* (voir l'outil O-ÉL-8, version [imprimable](#) ou [interactive](#)).



Déroulement

1. Aider l'élève à cerner le sujet du projet d'étude autonome.

Alors que certains élèves savent d'emblée ce qu'ils aimeraient apprendre, d'autres auront besoin du soutien de l'enseignant ou d'un autre intervenant scolaire pour les aider à cerner le sujet de leur projet d'étude autonome. Il peut être opportun de laisser l'élève explorer un sujet quelques jours afin de déterminer le sujet précis du projet et les sous-thèmes à étudier. Lors du choix du projet, il importe de tenir compte des forces et des difficultés de l'élève ainsi que de ses intérêts. L'outil O-ÉL-2 *Mon empreinte d'apprentissage* pourra être utile à cette fin.



2. Établir un plan d'étude autonome.

Habituellement, afin d'encadrer l'étude autonome de l'élève, un plan ou un contrat est établi avec l'élève qui stipule les éléments suivants (California Department of Education, 2020; Winebrenner et Brulles, 2018):

- Données d'identification sur l'élève (nom, adresse, niveau scolaire, école, etc.);
- Date de début et de fin du contrat d'étude;
- Durée de l'entente;
- Sujet de l'étude;
- Objectifs d'apprentissage du projet;
- Moyens ou méthodes d'étude;
- Principales ressources utilisées (matérielles et humaines) ou moyens mis à la disposition de l'élève;
- Travaux à réaliser et échéances de chacune des parties;
- Énoncé stipulant que cet engagement est volontaire;
- Responsable de la supervision (enseignant, autre membre du personnel de l'école ou centre de services scolaire, mentor, parent);
- Calendrier de supervision (moment et dates des rencontres, fréquence, moyens utilisés – en ligne, en personnes ou par téléphone);
- Date et signatures (élève, parent, enseignant ou autres personnes impliquées).

(Voir l'outil *O-ÉL-6*, pour un exemple de contrat, et l'outil *O-ÉL-7*, pour un exemple de plan.) Naturellement, ce plan est adapté à l'âge des élèves : plus les élèves sont jeunes, plus il est simple et plus les échéances sont courtes. Ainsi, avec les élèves du premier cycle du primaire, le contrat peut être beaucoup plus simple et seulement spécifier le sujet, quelques questions à répondre, les moyens utilisés et la façon de rendre compte des apprentissages.

3. Superviser régulièrement la réalisation du contrat d'études.

Un soutien doit être fourni à l'élève tout au long de sa démarche. Il faut prévoir des rencontres périodiques (idéalement chaque semaine) afin de faire le suivi des apprentissages réalisés, des difficultés rencontrées ou de la justesse des moyens utilisés.

Afin de faciliter le suivi, à partir du deuxième cycle du primaire, il est recommandé que l'élève remplisse un journal de bord chaque fois qu'il travaille à son projet d'étude où il note la date et les tâches réalisées (pour un exemple, voir l'outil *O-ÉL-8 Mon journal de bord du projet d'étude autonome*). La rétroaction fournie à l'élève concernant son projet doit prendre la forme d'indications pertinentes et spécifiques aux tâches que ce dernier doit accomplir. Les indications doivent signaler l'écart par rapport à la situation idéale attendue et permettre ainsi à l'élève de procéder aux ajustements nécessaires.

4. Évaluer l'atteinte des objectifs et le processus suivi.

À la fin du plan ou du contrat d'étude, comme pour tout autre apprentissage, il importe d'évaluer l'atteinte des objectifs. Afin de soutenir l'engagement des élèves, une mention peut apparaître au bulletin indiquant les apprentissages réalisés en lien avec une compétence disciplinaire et les notes obtenues le cas échéant. On peut aussi évaluer le processus suivi afin de guider le développement des compétences d'apprentissage autonome, par exemple, les habiletés de planification et d'organisation, la régularité du travail effectué ou le respect des échéances.

Clés de succès

- Partir des intérêts manifestés par les élèves ou des questions qu'ils se posent.
- Privilégier les projets qui se réalisent sur une courte période.
- S'assurer que la réalisation du projet d'étude autonome ne constitue pas un surcroît de travail pour les élèves en compressant les programmes dans lesquels ils présentent des compétences élevées.
- Prévoir une présentation aux autres élèves de la classe pour partager les connaissances acquises.
- Faire une mention au bulletin des connaissances acquises.

Pièges à éviter

- Laisser l'élève travailler seul sur son projet sans supervision.
- Faire travailler l'élève sur un sujet qu'il maîtrise déjà largement.
- Planifier que le travail de l'élève sera réalisé à la maison.

Références

- Baudry, C., Massé, L., Verret, C., Lagacé-Leblanc, J., Primeau, V., Martineau-Crête, I., Couture, C., Bégin, J.-Y. et Nadeau, M.-F. (Soumis). Regards croisés sur les pratiques de différenciation pédagogique favorisant l'inclusion scolaire des élèves doués au primaire. *McGill Journal of Education*.
- Baum, S. M., Schader, R. M. et Owen, S. V. (2017). *To be gifted & learning disabled: Strength-based strategies for helping twice-exceptional students with LD, ADHD, ASD and more* (3^e éd.). Prufrock Press.
- Baska, A. et VanTassel-Baska, J. (2018). *Interventions that work with special populations*. Prufrock Press.
- Brulles, D. et Winebrenner, S. (2019). *The cluster grouping handbook* (2^e éd.). Free Spirit.
- California Department of Education (2020). *Quick guide to independent study*. <https://www.cde.ca.gov/sp/eo/is/quickguideistudy.asp>
- Little, C. A. (2018). Teaching strategies to support gifted education. Dans S. I. Pfeiffer, E. Shaunessy-Dedrick et M. Foley-Nicpon (dir.), *APA handbook of giftedness and talent* (p. 371-385). American Psychological Association.
- Reis, S. M. et Renzulli, J. S. (2018). The school enrichment model: A focus on student creativity, strength, and interests. Dans C. M. Callahan et H. L. Hertberg-Davis (dir.), *Fundamentals of gifted education : Considering multiple perspectives* (2^e éd., p. 200-212). Routledge.
- Winebrenner, S. (2008). *Enseigner aux enfants doués en classe régulière* [Traduction française]. Chenelière Éducation.
- Winebrenner, S. et Brulles, D. (2018). *Teaching gifted kids in today's classroom* (4^e éd.). Free Spirit publishing.